

Par courriel
Montréal, le 18 décembre 2020
Aux représentants de l'arrondissement de Ville-Marie

Objet : Consultation publique sur le PPU des Faubourgs; informations supplémentaires

Madame,

Messieurs,

À la suite de l'annonce du projet de REM, les membres de la commission chargée de la consultation publique sur le PPU des Faubourgs souhaiteraient connaître la position de l'arrondissement de Ville-Marie et de la Ville à cet égard ainsi que votre analyse des impacts et incidences sur le projet de PPU.

La commission aimerait obtenir tous les documents relatifs à l'implantation du REM sur le territoire du PPU.

La Commission a pris acte que le projet de PPU émet quelques commentaires sur le mode structurant de transport, elle note que cet aspect est abordé, au chapitre portant sur les **Mobilités actives et collectives**.

Pour le boulevard Ville-Marie [...], le principe s'appuie sur un report d'une partie du trafic automobile sur le transport collectif par le biais du projet de desserte de l'est de l'île porté par la Ville de Montréal et le MTQ [...] Dans cette perspective, le boulevard René-Lévesque, axe structurant de déplacements dans l'arrondissement, pourra accueillir un transport collectif en site propre, afin de relier le sud-est de l'île et le centre-ville par la rue Notre-Dame.

(page 69)

De plus, l'illustration 3.13 (page 69) présente clairement l'option pour un tramway en site propre sur le boulevard René-Lévesque.

Dans ce contexte, la Commission aimerait obtenir des précisions de la Ville et de l'arrondissement sur le lieu d'implantation et sur la localisation précise des stations sur le territoire du PPU.

La commission aimerait de plus connaître l'impact de l'arrivée du REM sur le territoire du PPU sur les aspects suivants :

- l'insertion de l'infrastructure proposée (taille, architecture, aménagement au sol, etc.) ;
- l'aménagement du boulevard René-Lévesque, des parcs et des espaces publics bordant celui-ci;
- l'aménagement de la station de pompage Craig;
- le paysage urbain et les percées visuelles existantes et proposées;
- la trame proposée, incluant les parcours-piétons, passages, rues existantes et proposées (Fullum, etc.);
- l'ensoleillement du domaine public;

- les constructions proposées à proximité (premiers étages et basiliaires, gestion des nuisances, forme et volumétrie, etc.);
- la relation de la nouvelle infrastructure et l'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier

Finalement, est-ce que la Ville prévoit des modifications au PPU suite à l'annonce du REM et envisage-t-elle de nouvelles consultations à ce sujet ?

La présente correspondance ainsi que les réponses seront versées au dossier de documentation de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses dans les meilleurs délais afin de permettre à la commission d'en prendre connaissance avant la phase finale de l'analyse.

Vous remerciant de votre collaboration,

Pierre Goyer
Analyste

Reinaldo de Freitas
Analyste